MINISTERE DE L'ENERGIE,
DES MINES ET DES CARRIERES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE
DU CADASTRE MINIER

BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Arrêté N°2026-265/MEMC/SG/DGCM portant octroi d'une autorisation de recherche de substances de carrières n°4544 dénommée « TANGUEN » à la société INTEGRITE FANGA PRODUCTION SARL « IFU : 00309753D ».

LE MINISTRE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Vu la Constitution ;

Vu la Charte de la Révolution du 1er avril 2026 ;

Vu la loi n°016-2024/ALT du 18 juillet 2024 portant code minier du Burkina Faso ;

Vu le décret n°2024-1565/PRES du 07 décembre 2024 portant nomination d'un Premier Ministre ;

Visa cfw-395

Vu le décret n°2026-0006/PF/PRIM du 12 janvier 2026 portant remaniement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2026-0042/PF/PRIM du 02 février 2026 portant attributions des membres du Gouvernement ;

du 14/08/2026

Vu le décret n°2026-0621/PF/PRIM/MEMC du 26 mai 2026 portant organisation du Ministère de l'énergie, des mines et des carrières ;

Vu le décret n°2025-0255/PRES/PM/MEMC/MATM/MEF/MSECU/MICA/MEEA du 11 mars 2025 portant procédures d'attribution et modalités de gestion des titres miniers ;

Vu le décret n°2025-0331/PRES/PM/MEMC/MEF du 25 mars 2025 portant fixation des taxes et redevances minières ;

Vu l'arrêté n°2025-425/MEMC/SG/DGCM du 11 novembre 2025 portant organisation, attributions et fonctionnement de la Direction générale du cadastre minier en abrégé « DGCM » ;

Vu l'arrêté n°2018-218/MMC/CAB du 03 octobre 2018 fixant le contenu des rapports d'activités des titulaires des titres miniers et bénéficiaires d'autorisations ;

Vu l'arrêté n°2017-024/MMC/SG/DGCM du 03 mai 2017 portant définition d'une unité cadastrale dans le domaine minier ;

Vu la demande n°4544 de la société INTEGRITE FANGA PRODUCTION SARL enregistrée le 22 juin 2026 ;

Vu la lettre n°026/0674/MEMC/SG/DGCM du 05 août 2026 portant invite à payer des droits d'octroi d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA ;

Vu la quittance n°410659 du 07 août 2026 de paiement effectif des droits d'octroi ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Il est octroyé à la société **INTEGRITE FANGA PRODUCTION SARL**, ayant son siège à Ouagadougou, Burkina Faso, S/C 01 BP 5808 Ouagadougou 01, téléphone : +226 70 17 92 44/77 66 82 82, l'autorisation de recherche de substances de carrières **n°4544** dénommée « **TANGUEN** », située dans les communes de **Bingo et Kokologho**, province du **Boulkiemde**, région du **Nando** pour la recherche de gîtes de granite.

ARTICLE 2 : L'autorisation couvre une superficie de **32 ha**. Elle est définie par les sommets dont les coordonnées projetées (X, Y) en BFTM sont les suivantes :

Sommets	Coordonnées en BFTM (XY)	
	X	Y
1	546 400	1 353 000
2	546 600	1 353 000
3	546 600	1 352 700
4	547 200	1 352 700
5	547 200	1 352 300
6	546 600	1 352 300
7	546 600	1 352 600
8	546 400	1 352 600
Système de Référence ITRF 2008 /Projection BFTM		

ARTICLE 3 : L'autorisation est valable pour une durée d'un (01) an à compter de la date de signature du présent arrêté.

Elle peut être renouvelée une fois pour la même durée conformément à la règlementation en vigueur.

ARTICLE 4 : La société **INTEGRITE FANGA PRODUCTION SARL** est tenue de communiquer à la Direction Générale des Carrières un rapport annuel des travaux de recherche contenant toutes les données et informations géologiques et minières.

ARTICLE 5 : Sur l'ensemble du périmètre de l'autorisation et durant toute sa période de validité, il est interdit à la société INTEGRITE FANGA PRODUCTION SARL de mener des activités d'exploitation.

ARTICLE 6 : Le non-respect de la législation minière en vigueur est passible des sanctions prévues par les dispositions législatives et règlementaires en la matière.

ARTICLE 7 : Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

ARTICLE 8 : Le présent arrêté sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 21 AOUT 2026

Yacouba Zabré GOUBA
Officier de l'Ordre de l'Etalon

Ampliations :
1- ITS
1- DGC
1- DGCM
1- DREMC / Nando
1- DDII
1- BUMIGEB
1- IDEM
1- DCMEF
1- SP/ITIE
1- DGD/MEF
1- DGI/MEF
3- INTEGRITE FANGA PRODUCTION SARL
1- Gouvernorats / Nando
1- Hauts-Commissariats / Boulkiemdé
2 - Mairies/Bingo, Kokologho
1- J.O.
1- Classement

